

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 décembre 2016

STATUT GÉNÉRAL DES AAI ET DES API - (N° 4262)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 42

présenté par
M. Warsmann

ARTICLE 31

Supprimer les alinéas 25 et 26.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination qui maintient des dispositions particulières au statut de l'ARJEL qui ne sont plus fixées par le statut général (fixation par décret des conditions de rémunération des membres).